



[La déclaration de revenus : possible en tout temps!](#)

[Le dépôt direct : sécuritaire et efficace!](#)

30 mars 2012

[Nouvel horaire du Centre de service à la clientèle du RQAP](#)

Portail

Le Centre de service à la clientèle est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h. Vous avez toujours accès en tout temps aux outils libre-service. Les services en ligne qui vous permettent d'effectuer une demande de prestations, de suivre l'évolution de votre dossier, en le consultant et en...

13 janvier 2012

[Admissibilité au RQAP](#)

Portail

Depuis le 1er janvier 2012, les personnes offrant des services à titre de ressource de type familial et certaines personnes offrant des services à titre de ressource intermédiaire peuvent être admissibles au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) si elles reçoivent une rétribution assurable aux fins du RQAP. Ces personnes...



Découvrez les services gouvernementaux et créez votre [liste personnalisée](#).

Le saviez-vous?

- [Vous pouvez interrompre le versement de vos prestations si vous avez des revenus pendant que vous recevez des prestations.](#)
- [Le fait de tarder à déposer votre demande pourrait vous faire perdre des semaines de prestations.](#)
- [Nous pourrions vous demander de produire votre relevé d'emploi afin d'établir le montant de vos prestations.](#)
- [Demander le dépôt direct de vos prestations est avantageux.](#)
- [Dois-je recevoir mes prestations parentales de façon continue?](#)